Solaize

FLASH INFO ... FLASH INFO ... FLASH INFO ... FLASH INFO ...

## Informations municipales

2 Avril 2015

# Conseil Municipal du 25 mars 2015 : Budget 2015, des efforts : dépenses en baisse et fiscalité adaptée aux habitants les plus modestes

Après compte rendu des actes du Maire, le Conseil décide la création de 2 postes : un poste d'ATSEM principale 1ère classe dans le cadre d'un avancement d'un agent déjà en poste et un poste d'agent de surveillance de la voie publique dont le recrutement se fera au sein des services de gendarmerie pour compléter le service de police municipale.

Le Conseil approuve les termes d'une convention visant à confier aux Maires la police de la circulation pour le compte du Président de la Métropole ainsi que les modalités de concertation du Plan de prévention des risques majeurs proposées par le Préfet avant son approbation définitive, sauf à prévoir une réunion publique à Solaize pour présenter les enjeux du Plan. Le Conseil prévoit le remboursement des frais engagés par 2 élus dans le cadre d'un échange entre Solaize et des villages de Roumanie du 13 au 16 mai.

Le Conseil prononce le déclassement d'une parcelle de 185 m² (AS 137) situé sur l'îlot Chantabeau puis admet 2 créances de 2013 de 52,80 et 8,80 € en non valeur.

Les comptes et le budget de la commune :
Les comptes administratifs 2014 sont en clôture excédentaire, en fonctionnement (1 003 771,26 €) et investissement (387 703,34 €). Le Maire se retire au moment du vote. Les comptes sont approuvés ainsi que le compte de gestion dressé par le receveur. Les résultats 2014 sont affectés de la façon suivante : Ligne 1068 : 306 600 € - ligne 001 : 426 828,43 € et ligne 002 : 697 171,26 €.

Le Conseil examine le taux des taxes municipales inchangées depuis 2009. Il décide à l'unanimité d'augmenter les taux de la façon suivante : la taxe d'habitation passe de 7,96 % à 8,76%, le foncier bâti qui passe de 8,85% à 10,18 % et le foncier non bâti passe à 20,53 % à 22,49%. Le Conseil vote un abattement spécial à la base pour les ménages et les personnes les plus modestes de 10%.

Enfin, le Conseil adopte le budget primitif 2015. Il s'équilibre en recettes et en dépenses : en fonctionnement, à 3 777 770 € et en investissement à 1 546 600 €.

## Le Budget de la Commune et les impôts locaux

Lors de cette séance et pour la première fois depuis 2009, le Conseil municipal a décidé une hausse des taux des 3 impôts locaux. Ce Flash vous présente l'essentiel pour comprendre cette décision.

### Question 1

Sur un budget de 3,2 millions d'€, d'où proviennent les recettes de la commune ?

Réponse : Elles sont constituées :

À 84% par les impôts locaux
À 9% par les dotations (Etat, CAF)
À 7% par les recettes liées aux services (cantine, loyers …)

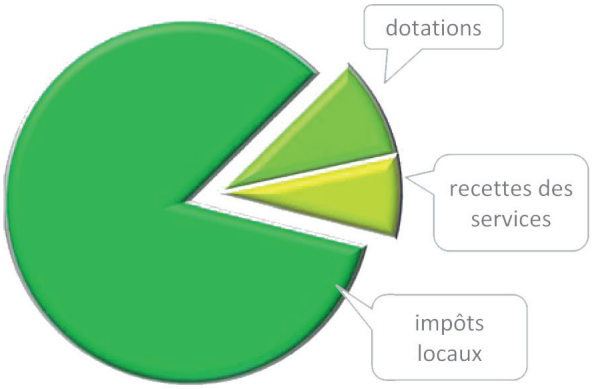

## Question 2

Qui s'acquitte des impôts locaux ?

Réponse : La commune perçoit les recettes issues de 4 impôts locaux.

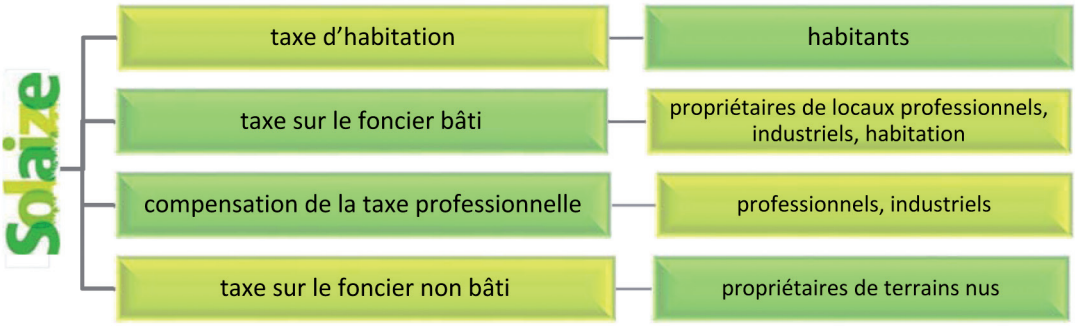


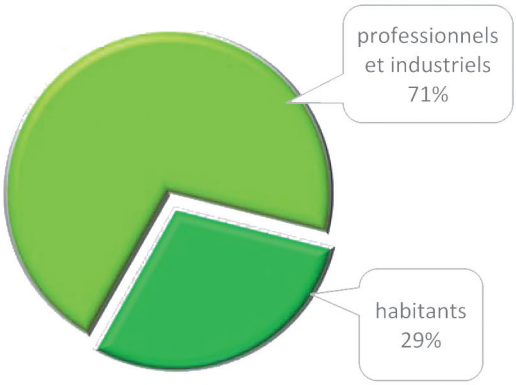


## Question 3

Dans quelle proportion les habitants contribuent-ils à l'impôt local ?

Réponse : Moins d'1/3

Les acteurs professionnels, en particulier les industriels de la Vallée de la Chimie contribuent à hauteur de 1,7 million d'€ aux recettes fiscales de la commune.

Les habitants et propriétaires d'habitations contribuent à hauteur de 0,7 million d'€

## Question 4

Les habitants de Solaize paieront-ils plus d'impôts que les autres habitants de la Métropole du Grand Lyon ?

Réponse : Non, moins.

Solaize a la fiscalité communale la plus basse de la Métropole :
- Le produit fiscal le plus bas
- Les taux les plus bas

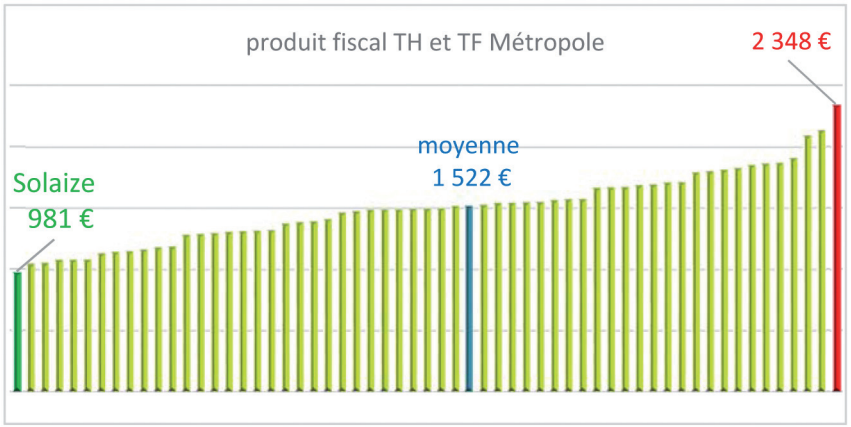


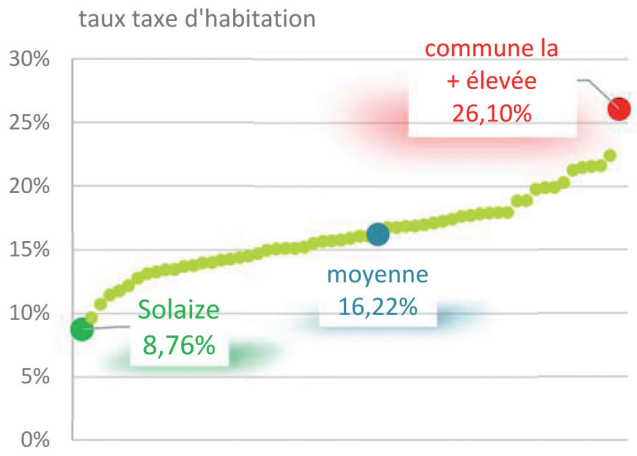


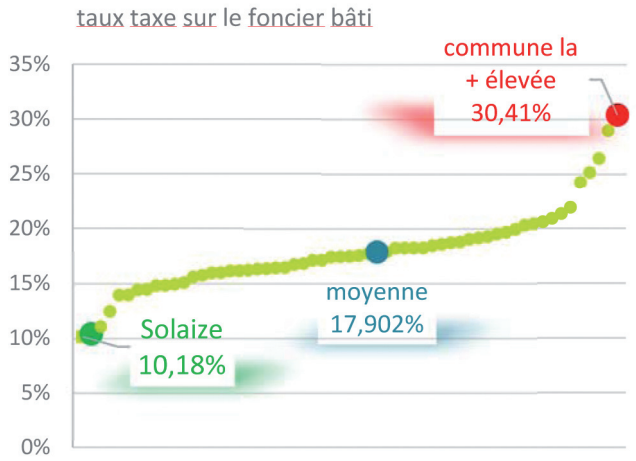


*Chaque commune de la Métropole est représentée par une barre ou un point sur les graphiques.*

## Question 5

À quoi servent les impôts ?

Réponse : À financer les services à la population en particulier les services à l'enfance.

Voici comment la commune emploie 100 € de contribution fiscale.

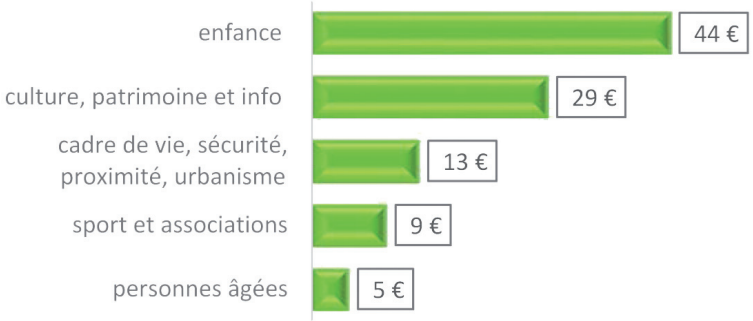


## Question 6

Quelle sera le montant de ma cotisation en 2015 ?

Réponse : Avec des exemples, on comprend mieux.

J'ai une famille avec 2 personnes à charge et je loue une maison dont la valeur locative est proche de la moyenne. En 2015, je m'acquitterai de 28 € de plus de taxe d'habitation. Si je bénéficie de l'abattement qui vient d'être voté en faveur des personnes de condition modeste, ce sera 18 € en moins.

Si la maison m'appartient, je m'acquitterai également de la taxe foncière soit 78 € en plus pour 2015 (c'est une moyenne, la moitié des contribuables aura une cotisation supplémentaire inférieure à 40 €).

## Question 7

Quels sont les objectifs de la politique fiscale ?

Réponse : Il y en a plusieurs.

① Accompagner le développement du village. Solaize accueille de nouveaux habitant et y adapte le service rendu.

Cette année, une nouvelle classe est créée à l'école qu'il faut entièrement équiper. En outre, l'accroissement des élèves entraine un changement de catégorie du bâtiment et ainsi des travaux, rendus obligatoires par les pompiers. Enfin, le budget 2015 prévoit d'équiper les enseignants de matériel informatique, ces derniers utilisant leur matériel personnel.

② Investir pour l'avenir de la commune. La municipalité prend en compte l'occupation intense des bâtiments, leur vieillissement et parfois, leur inadaptation.

C'est dans cet esprit que la rénovation et la mise aux normes de l'ancienne école privée sont réalisées : préserver le patrimoine et proposer un site accessible, plus adapté au centre de loisirs et à la garderie que le préau de la cantine.
La commune doit permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite de ses bâtiments les plus anciens. La mairie, la maison du foot et la salle polyvalente sont les bâtiments qui entraineront le plus de travaux.
Solaize pense à ses ainés en poursuivant sa participation financière à l'agrandissement de Chateauvieux ce qui permet surtout et avant tout de réserver plus de places qu'auparavant aux habitants.

③ Faire face aux charges imposées par l'Etat et à la baisse programmée des dotations pour préserver le futur.

Les dépenses imposées par l'Etat (prélèvement de péréquation, transfert de l'instruction des permis, rythmes scolaires) additionnées aux baisses programmées des recettes entament les finances de 270 000 € soit le minimum à consacrer à la pérennité des équipements. Et sans que la commune ait initié une quelconque dépense.

Les efforts très importants d'économie ont permis de maitriser les dépenses. Entre 2009 et 2014, elles n'ont pas bougé, elles ont même diminué de 6,5% compte tenu de l'inflation de la période. L'effort est poursuivi : les dépenses de fonctionnement et d'investissement 2015 sont en baisse. L'évolution modérée du produit fiscal permet au village de garder son rang de commune à la fiscalité la plus basse de la Métropole et préserve un niveau de service municipal cohérent en ces temps exigeants.

## Commission culture : agenda d'avril 2015 et nouveautés

Votre agenda

• Samedi 4 avril 11h – Dans le cadre de « Vos voisins ont du talent » : démonstration de hip hop par le Dinasty Crew. Pour toute la famille

• Mercredi 8 avril 15h30 – Sieste musicale, animée par l'Ecole de musique de l'Ozon. Pour toute la famille

• Mercredi 15 avril 10h et 11h – Chouettes tablettes : découverte d'applis jeunesse. Pour les enfants à partir de 4 ans – Attention ! Seulement 8 places par créneau

• Mercredi 15 avril 15h30, 16h30 et 17h30 - Wii play and U ? Venez-vous amuser à notre console de jeux Wii U. Pour toute la famille – Attention ! Seulement 4 places par créneau.

C'est nouveau et c'est à la médiathèque !

• La machine à boissons chaudes est revenue ! Dégustez une page de lecture en savourant un café, thé et chocolat pour les gourmands… la médiathèque, c'est tout comme à la maison !

• Vous avez oublié vos lunettes ? La médiathèque vous en prête le temps de faire votre choix dans les rayons, demandez-les aux bibliothécaires !

• C'est nouveau et c'est sur le site de la médiathèque depuis la page d'accueil (www.mairie-solaize.fr) : Découvrez la plaquette de vos rendez-vous culturels de mars à juillet dans la rubrique Nos animations.

Au plaisir de vous accueillir bientôt dans nos murs! Pour tous renseignements 04 78 02 11 45
ou sur le site de la médiathèque accessible depuis www.mairie-solaize.fr

## Votre mairie vous informe…

Depuis 2009, les conducteurs peuvent accéder à leur solde points gratuitement et quelques soit la catégorie de leur permis de conduire via le site sécurisé https : //www.telepoints.info

Des stages sont régulièrement organisés à proximité de Solaize. L'accès en temps direct aux stages organisés dans la région est possible en consultant www.stage-recuperation-points.com

# Informations des associations

## Stage de Foot par le club : du 13 au 17 avril à Solaize

Parents, grands-parents, si vous ne savez pas comment occuper vos jeunes pousses pendant les vacances de Pâques, le foot vous propose de les accueillir à son stage de Printemps du 13 au 17 avril au Stade Municipal de Solaize.

Ce stage est réservé aux garçons de 5-13 ans et aux filles de 5-18 ans.
Tous les participants, serons encadrés par des éducateurs diplômés.
À la fin de la semaine, tous repartiront, nous l'espérons, satisfaits, mais aussi avec des dotations et un diplôme de participation. Pour tous renseignements et inscriptions : 06 67 40 34 76.

# Informations des particuliers

À Solaize, loue dans ferme entièrement rénovée : 2 T4 et 4 T3,
disponibles en juillet : 06 18 72 02 01 - 06 75 18 88 70